

RCS : GRASSE Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00817 Numéro SIREN : 832 387 104 Nom ou dénomination : 365 CORPORATE

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2020 sous le numéro de dépôt B2020/005006

Date : 28/10/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/005006**
n° de gestion : **2017B00817**
n° SIREN : **832 387 104 RCS Grasse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grasse certifie avoir procédé le 28/10/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

365 CORPORATE - Sté par actions simplifiée
304 Chemin Des Martels Cidex 71 06330 ROQUEFORT-LES-PINS France

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
DCA

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



AB|G-0603/T-DEPOT-
ACTE/I-309238

Désignation de l'entreprise 365 CORPORATE Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 304 CHEMIN DES MARTELS 06330 ROQUEFORT LES PINS

Numéro SIRET * 8 3 2 3 8 7 1 0 4 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 6

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 1 9	3 1 1 2 2 0 1 8
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial * Autres *	010 014	012 016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres * (3)	068 072	070 074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086		
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098		
	Total général (I+II)	110	112		
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		100	
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132			
	Report à nouveau	134		6 443	
	Résultat de l'exercice	136		23 653	6 543
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		31 196	7 543
	Total II	154			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156			
	Emprunts et dettes assimilées	164			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	169	3 091	1 137	1 697
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		20 896	21 618
	Produits constatés d'avance	174			
REVENUS	Total III	176		22 033	23 315
	Total général (I + II + III)	180		53 228	30 858
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 102
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

En Euros.

SPADA-METHAIS Estelle - Expert-Comptable

Certifié conforme à l'original.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise 365 CORPORATE		Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 9		Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 8		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE											
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210						
	Production vendue	biens	215		214						
		services *	217		218	125 580		40 841			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222							
	Production immobilisée *			224							
	Subventions d'exploitation reçues			226							
	Autres produits			230	7						
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	125 587		40 841				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234							
	Variation de stock (marchandises) *			236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240							
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	54 529		32 857				
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)		244	160		142				
	Rémunérations du personnel *			250	25 825						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	9 445						
	Dotations aux amortissements *			254	383		106				
	Dotations aux provisions			256	7 416						
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260)		262	3		0				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	97 760		33 105			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	27 827		7 736				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280							
	Produits exceptionnels		(IV)	290							
	Charges financières		(V)	294							
	Charges exceptionnelles	(dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347, dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348)		300			33				
Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306	4 174		1 160			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	23 653		6 543				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	23 653	314					
Régime d'impôt	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318							
	Provisions non déductibles *			322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	4 174						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330							
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997					
Entreprise nouvelle (44. series)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de revitalisation de la défense (44. octies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. octies)	138		342		
Reprise d'entreprises en difficulté (44. series)	981	Jeune entreprise innovante (44. series A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991	Polles de compétitivité hors CSE (art. 44. undécies)	990				
Divers (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. sextadécies)	992		350		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D						Zone de développement prioritaire (44. septadécies)	993	Déduction exceptionnelle simulée de cession	641		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	27 827	354				
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356						
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	27 827	372				

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400		402		404		406				
		Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426				
	Constructions		430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers		450		452		454		456				
	Matériel de transport		460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles		470	933	472	3 102	474		476	4 035		4 035	
	Immobilisations financières		480		482		484		486				
TOTAL			490	933	492	3 102	494		496	4 035		4 035	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
		Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516				
	Constructions		520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546				
	Matériel de transport		550		552		554		556				
	Autres immobilisations corporelles		560	106	562	383	564		566	489			
	TOTAL		570	106	572	383	574		576	489			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)									591				
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Certifié conforme à l'original.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 365 CORPORATE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652	7 416	654		656	7 416
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682	7 416	684		686	7 416

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	30 275
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	3 423
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

Certifié conforme à l'original

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 53 228.07 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 125 580.27 Euros et dégageant un bénéfice de 23 652.77 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Certifié conforme à l'original.

SPADA-METHAIS Estelle - Expert-Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	933		3 102
TOTAL	933		3 102
TOTAL GENERAL	933		3 102

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 035	4 035
TOTAL			4 035	4 035
TOTAL GENERAL			4 035	4 035

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		7 416			7 416
TOTAL		7 416			7 416
TOTAL GENERAL		7 416			7 416
Dont dotations et reprises d'exploitation		7 416			

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Certifié conforme à l'original -

365 CORPORATE

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 euros

Siège social : 304 Chemin des Martels – Cidex 71 – 06330
ROQUEFORT LES PINS

832 387 104 – RCS GRASSE

Décision d'approbation des comptes et d'affectation du résultat par l'associé unique en date du 25 septembre 2020

L'an deux mille vingt
Le 25 septembre, à dix heures,

L'associée unique, Madame Gaëlle TOUSSAINT agissant en qualité de Président et de seule associée de la société 365 CORPORATE, après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 conformément à la loi, prend les décisions ci-après concernant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- l'affectation des résultats dudit exercice.

Première décision

L'associée unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et les documents s'y rapportant et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 23.652,77 €.

L'associée unique approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

L'associée unique prend acte que dans les comptes de l'exercice écoulé aucune dépense ne correspond à des dépenses non déductibles fiscalement au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts

Deuxième décision

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant 23.652,77 € de la manière suivante :

Certifié conforme
à l'original
GT

- la somme de 15.000,00 € est distribuée à l'associé unique à titre de dividendes, ce dividende est éligible à l'abattement de 40% ;
- le solde, s'élevant à 8.652,77 €, au poste « Report à Nouveau ».

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, détaille ci-dessous le montant des dividendes distribués :

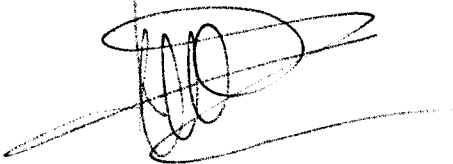
Exercice clos le 31/12/2018 (premier exercice) : pas de distribution de dividendes

Troisième décision

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra d'effectuer.

De tout ce qui précède, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

L'associée unique Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Gaëlle TOUSSAINT